



Claire Amitié

LETTRE *aux* AMIS



n° 56 • Avril 2025

Chers amis,

Après une période de développement intense entre 2018 et 2023, Claire Amitié France a défini son plan stratégique pour 2024-2027. Ce plan, aligné avec son projet associatif, vise à consolider sa mission autour de trois axes fondamentaux.

RENFORCEMENT DES VALEURS FONDAMENTALES

Engagement, Fraternité et Respect de la dignité sont au cœur de Claire Amitié France. L'association s'engage à les incarner pleinement, en s'assurant que chaque salarié ou intervenant les reflète dans ses actions et que chaque personne accueillie les ressent. Cet axe vise à aligner l'ensemble de l'organisation sur le plan stratégique.

RÉORGANISATION POUR UNE EFFICACITÉ ACCRUE

La croissance rapide des dernières années a fragilisé la structure de l'association. Il est donc crucial de définir une organisation plus efficace, capable de réaliser le plan stratégique tout en intégrant les évolutions du secteur et les avancées technologiques. L'objectif est de créer une structure solide et adaptable.

AUTONOMIE ET OPTIMISATION DES RESSOURCES

Dans un contexte budgétaire contraint, Claire Amitié France doit se doter de marges de manœuvre suffisantes pour mener ses actions et faire face aux imprévus. Cela passe par le renforcement de son autonomie et l'optimisation de la gestion de ses ressources humaines, matérielles et financières. Une gestion rigoureuse permettra de maintenir la qualité des services tout en assurant la pérennité de l'association.

Ces axes ont ainsi été déclinés pour chaque domaine de l'organisation. Le plan stratégique de Claire Amitié France pour 2024-2027 est une feuille de route ambitieuse. Il s'agit de renforcer les valeurs fondamentales, de réorganiser pour une efficacité accrue et de garantir une autonomie durable. Ces axes permettront à l'association de continuer à offrir un accompagnement de qualité tout en s'adaptant aux défis futurs.

Véronique de La Bachelerie,
Administratrice de Claire Amitié France



Les actualités Claire Amitié

- Au cœur du foyer de Niamey : une visite riche en rencontres et en engagements •



En novembre 2024, Vincent Lenoir, Vice-Président du foyer de Niamey, sa conjointe Martine, ainsi que Jean-François Dehem, Président de Claire Amitié Internationale et Geneviève son épouse, ont rendu visite au foyer de Niamey, au Niger. Ils ont rencontré de nombreuses personnes impliquées dans la vie du foyer : les Membres Permanents, les Amis de Claire Amitié Niamey et les animatrices. Ils ont également échangé avec Monseigneur Laurent Lompo, Archevêque du diocèse de Niamey, l'ambassadrice d'Espagne, le Haut-Commissaire auprès de l'ONU, et l'ambassadeur de Belgique et rencontrer des partenaires engagés aux côtés du foyer. Un entretien plus personnel s'est tenu avec trois jeunes filles parrainées et la famille de l'une d'entre elles. Les rencontres se sont poursuivies à l'école Koo Ma Wadata.

Un séjour marquant, riche en rencontres et en émotions, et une première immersion pour Vincent et Martine, qui vont maintenant travailler sur la rénovation tant attendue du foyer. Un beau projet en perspective !

Le Service d'Hébergement Semi-Autonome de Claire Amitié : un refuge pour bâtir l'avenir

Chaque année, de nombreux jeunes majeurs quittent l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) sans filet de sécurité, ce qui les expose à une grande précarité. Pour prévenir ces ruptures, le Département du Val-de-Marne a fait appel en 2014 à Claire Amitié France pour la prise en charge de ces jeunes relevant de l'ASE. En effet, Claire Amitié est reconnue par les acteurs publics et associatifs pour sa qualité d'accompagnement et d'hébergement des personnes qui lui sont confiées. C'est ainsi qu'ouvre en 2014 le SHSA (Service d'Hébergement Semi-Autonome).



Le SHSA dispose de 95 places et s'adresse à des jeunes de 16 à 21 ans faisant l'objet d'une mesure de placement pour les mineurs (16 à 17 ans inclus) ou ayant signé un contrat jeune majeur avec l'ASE (18 à 21 ans inclus). Ces derniers nous sont adressés par la commission REAJI (Renforcer l'Autonomie des Jeunes pour leur Insertion) de la Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse (DPEJ) du Val-de-Marne. L'accompagnement, avec hébergement en appartements partagés, prend fin au plus tard au seuil de leurs 21 ans. Malgré une prise en charge accordée de plus en plus courte, ce dispositif est le dernier rempart de l'ASE avant leur entrée dans les dispositifs de droit commun. En un temps record (environ 18 mois), il s'agira de les accompagner préalablement sur leur vulnérabilité (addiction, suivi psychologique et médical, gestion budgétaire,...) avant d'enclencher une insertion professionnelle et une autonomie financière.

L'objectif? S'insérer durablement

Cette prise en charge est d'autant plus importante qu'elle arrive à un moment déterminant de la vie de ces jeunes confiés à l'ASE, au parcours souvent ponctué de ruptures. Ils sortent en effet d'un système où tout a été décidé à leur place. Ils sont désormais propulsés face à des choix de vie cruciaux pour leur avenir, malgré leur vulnérabilité. Ils doivent par la suite les assumer pleinement, sans filet de sécurité, après leur passage à Claire Amitié. L'objectif est donc de les amener à passer de la position de « je suis pris en charge » à celle de « je me prends en charge ». L'équipe du SHSA les accompagne également pour leur permettre d'intégrer les codes de la recherche d'emploi, pour s'inscrire à une formation ou au CROUS par exemple. Pour les mineurs non accompagnés- rattachés à l'ASE - le parcours est plus court, mais tout aussi déterminant. Là aussi, il s'agit de travailler sur la recherche d'un emploi et le projet de vie pour une insertion durable.

GRÂCE À VOUS : ÇA FONCTIONNE !

En 2023, **sur les 62 jeunes qui ont quitté le dispositif, 47% ont trouvé un logement stable et 47 jeunes sont en situation d'activité professionnelle !** Si le SHSA bénéficie de financements publics, ceux-ci ne couvrent pas l'ensemble des besoins, notamment pour l'entretien des logements. C'est donc bien grâce à vos dons que nous pouvons garantir à ces jeunes des lieux de vie, véritables tremplins vers l'autonomie et une insertion réussie.



Angéline

Personne accueillie au sein du SHSA chez Claire Amitié France

« J'ai quitté ma grande famille, où j'avais de l'amour, où j'étais entourée et je me suis retrouvée seule en France. À Claire Amitié, j'ai retrouvé cette famille, différente, mais présente et à l'écoute.

J'étais mineure lorsque je suis arrivée à Claire Amitié, sans titre de séjour. Ma référente m'a appris à gérer mon budget et à préparer l'avenir. Puis j'ai eu mon bac et nous avons entamé les démarches pour mon titre de séjour. Claire Amitié m'a accompagnée à chaque étape, me donnant la force de croire en moi et d'espérer malgré les difficultés.

Quand j'ai voulu travailler avec les enfants, ma référente m'a aidée à trouver un emploi d'animatrice et une école. En parallèle, l'équipe m'a guidée pour ma demande de logement social et ma garantie Visale qui donne accès à un garant. J'ai obtenu un logement social avant même d'avoir terminé ma formation.

Claire Amitié m'a préparée à la vie adulte et à ne pas attendre que les choses se fassent seules. Aujourd'hui, je suis autonome et reconnaissante. Tout ce que j'ai à dire, c'est merci. »

Ouverture de la formation aux métiers de la petite enfance à Kaolack (Sénégal)

À Kaolack, la précarité est une réalité quotidienne. La ville manque cruellement d'infrastructures économiques et sociales, rendant l'accès à un emploi qualifié particulièrement difficile pour les jeunes. 95% des jeunes filles accueillies au foyer de Claire Amitié sont issues de milieux très défavorisés. En plus de conditions matérielles et économiques précaires, elles doivent souvent faire face à des conflits familiaux, conjugaux ou personnels. Face à ces défis, Claire Amitié s'engage à leur offrir un lieu sûr, où elles peuvent s'exprimer, se former et se développer, afin de devenir pleinement actrices de leur avenir.

Former et encourager l'insertion professionnelle des femmes

Dans cette dynamique, et grâce au soutien de la Think Human Foundation, une nouvelle filière de formation aux métiers de la petite enfance a ouvert en octobre dernier. Cette formation, déployée sur deux ans, répond à un enjeu majeur : d'un côté, elle propose une qualification professionnelle pour les jeunes femmes, leur ouvrant ainsi des perspectives d'emploi ; de l'autre, elle pallie un manque criant de proposition de garde d'enfants dans la région. À Kaolack, il n'existe ni garderie ni formation spécifique aux métiers de la petite enfance, ce qui constitue un frein majeur à l'insertion professionnelle des femmes, souvent contraintes de renoncer à un emploi faute de solution pour faire garder leurs enfants. La création de cette nouvelle filière représente donc une opportunité professionnelle pour les jeunes femmes que nous accueillons : un nouveau métier pour encourager l'insertion des femmes dans le monde du travail.

Un projet éducatif global

Cette formation s'intègre pleinement dans le projet éducatif global porté par Claire Amitié Internationale. En plus de l'apprentissage des compétences liées à la petite enfance, une attention particulière est consacrée à la formation humaine, à l'éducation de base et au développement personnel. Les jeunes filles aborderont des thématiques essentielles telles que la santé (puberté, cycle féminin, grossesse, psychologie féminine et masculine), le mariage, la famille et l'interculturalité. La sensibilisation aux dangers de tabagisme, des drogues, ainsi qu'aux violences

sexuelles (inceste, viol) occupera également une place importante dans le programme. Un accompagnement psychologique sera proposé par un psychologue diplômé d'État, afin d'offrir un soutien adapté à chacune et de les préparer au mieux à leur future vie d'adulte.

À l'issue des deux années de formation, les participantes obtiendront un certificat d'État, leur permettant d'accéder plus facilement au marché du travail. Grâce à ce nouveau programme, Claire Amitié poursuit son engagement : donner aux jeunes femmes les moyens de construire un avenir meilleur, pour elles et pour leur communauté.



Rosalie

« Je m'appelle Rosalie, je viens de Foundiougne, une ville située à 60 km de Kaolack, et j'ai rejoint Claire Amitié pour me former aux métiers de la petite enfance. J'aime ce métier, car j'ai envie de pouvoir accompagner les jeunes enfants dans leur évolution et leur éducation.

Cette formation nous ouvre de nouvelles opportunités d'insertion professionnelle. Nous abordons des sujets essentiels comme les mille premiers jours de l'enfant, la psychologie infantile, la pédagogie, la nutrition, l'apprentissage du français et de l'anglais, ou encore l'informatique. La formation humaine, chère à Claire Amitié, nous aide aussi à savoir qui nous sommes et à construire notre avenir.

Après ma formation, je compte trouver du travail et pouvoir m'insérer dans le monde du travail et surtout dans l'accompagnement des jeunes enfants. Ou bien ouvrir une crèche pour accompagner les enfants de mon village. »



QUELQUES BESOINS DE CLAIRE AMITIÉ

Aidez-nous à emmener en vacances les personnes accueillies !

Les personnes accueillies chez Claire Amitié en France, ne partent pas en vacances. Nos équipes éducatives aimeraient offrir des expériences uniques grâce à des sorties et séjours pédagogiques d'une à quatre journées.

Ces moments privilégiés permettent de rompre avec le quotidien souvent lourd, tout en favorisant l'épanouissement des personnes à travers des moments privilégiés en dehors du cadre habituel de la prise

en charge et de l'accompagnement social. Nos actions sont conçues pour offrir bien plus qu'un simple accompagnement : elles créent des souvenirs inoubliables, tout en contribuant à un développement personnel enrichissant.

→ Un don de 50 €

Permet d'offrir une journée (transport - alimentation - hébergement - activité éducative ou sportive) de vacances à un jeune.

→ Montant recherché : 32 500 €

Soit 1 600 € par service



Parrainez des jeunes filles à Bouaké !

Depuis la grave crise politique des années 2 000, la région de Bouaké reste très sinistrée, les jeunes filles accueillies au foyer sont généralement en grande précarité, déscolarisées. La drogue et la prostitution font des ravages dans les milieux les plus reculés. Accéder à la formation du foyer de Bouaké représente alors pour elles une véritable planche de salut. Le foyer accueille chaque année plus de 130 jeunes filles en formation. Au minimum, 20 d'entre elles ont besoin de parrainage pour poursuivre leur formation. Parrainer une jeune fille sur la totalité de sa formation (2 à 3 ans selon la filière) correspond à la prise en charge de sa cotisation, de ses fournitures scolaires, de ses inscriptions aux examens.

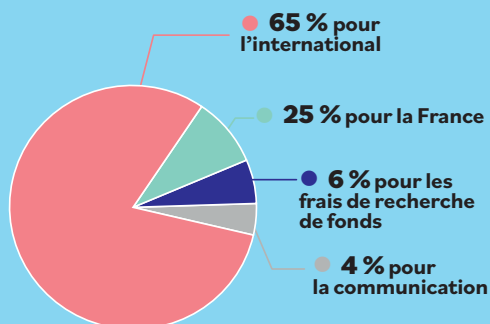
→ Un don de 300€

permettra à une jeune fille de suivre une formation complète à Claire Amitié.

Où sont allés vos dons en 2024 ?

Malgré des chiffres en baisse par rapport à 2023, nous avons collecté près de 900 000 € en 2024, grâce au soutien et à la fidélité de nos donateurs.

90 % des dons sont affectés à notre mission sur le terrain :



En bref

- L'Assemblée générale de Claire Amitié France s'est tenue le 29 avril dernier. Un très grand merci pour votre présence.
- Claire Amitié Internationale et les Amis de Claire Amitié tiendront leur Assemblée générale le 2 juin prochain. Votre présence est la bienvenue. Pour participer, écrivez à Gabrielle Béviard : gabrielle.bevillard@claireamitie.org.
- Claire Amitié Internationale est à la recherche de nouveaux Vice-présidents pour Kaolack au Sénégal et le Burkina Faso. Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet www.claireamitie.org à la rubrique « Rejoindre les amis ».

Nouveau !

Je peux aussi faire mon don ponctuel ou régulier de manière sécurisée sur le nouveau formulaire en ligne : don.claireamitie.org

